PRIX,—QUATRE SOUS. Quebec, 1 Fevrier, 1843. Vol. 4.—No. 51.

COURAGE CIVIL.—HONNEUR.—PATRIE.—LIBERTÉ.—PROGRÈS.
GAITÉ.—SANTÉ.—BIEN-ÊTRE,—SAVOIR.

LE FANTASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Imprimé et Publié par { N. AUBIN, *Rédacteur.* / Wm. H. ROWEN, *Imprimeur.* } No. 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce journal paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'année ou vol. se compose de 26 numéros et se solde en trimestres de 24, sans prélèvement pour l'abonné.—Le Prix d'abonnement est de 2 piastres par année payable trimestriellement d'avance.—On ne reçoit pas de souscription pour moins de six mois.—Le prix du port par la poste est une *piastre* pour toute la province. Toutes communications, demandes ou réclamations devront être affranchies.—On insère *gratuitement* tous les articles d'utilité et d'intérêt publics ; ceux de nature purement personnelle ou privée ne seront admis que moyennant rémunération de 2 sous parligne.

PRIX DES ANNONCES.—*Première insertion*, 6 lignes et au dessous, une demi piastre. Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. *Chaque insertion subsante* se fait au quart des prix ci-dessus.—Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire.

PRIMES. On donne le journal *gratis* aux personnes qui fourniront des annonces au montant de quatre piastres. Celles qui en insèrent pour dix fois ont droit en outre à des ouvrages d'impression pour la valeur de 2 piastres. On déduit moitié aux encanteurs, à prendre en ouvrage. Les agents reçoivent la feuille *gratis*.

LE FANTASQUE,
QUÉBEC, MERCREDI, 1 FEVRIER 1843

Fantaisies,

REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANCANS.

(Qui bien aime bien châtie.)

LE COMTÉ DE QUEBEC S'EMEUT.

On nous informe qu'il se fait des démarches dans le but de convoquer une assemblée des citoyens du comté de Québec (non compris ceux de la ville, qui se sont déjà prononcés) pour approuver la politique de sir Chs. Bagot et manifester les vœux qu'on fait pour le retablissement de sa santé. Cette assemblée se tiendra nous dit-on à Charlebourg, Dimanche en huit, 12 courant à 3 heures de l'après-midi.

Outre cette démonstration, il paraît que les électeurs de ce comté se proposent d'inviter à cette réunion leur représentant Phon. John Neilson afin de recevoir de lui l'explication de ses vues au sujet de l'administration actuelle, du nouveau ministère et du gouvernement responsable.

Nous croyons cette démarche parfaitement raisonnable de la part de gens qui desirent être représentés d'une manière non équivoque. Nous avouons pour notre part que les vues de l'honorable représentant-journaliste, quoique frappée ordinairement au coin de la sagesse, sont beaucoup trop vagues pour la crise actuelle et que, si les votes du législateur, contradictoires en apparence, ont été suffisamment expliqués durant la dernière session, il n'en est pas de même des articles éditoriaux plus ou moins tranchants qui sont sans cesse et à tout propos dirigés contre l'ordre de choses actuel. Certes nous ne sommes pas partisans d'une aveugle admiration pour tout ce qui est, provient de nos hommes ; mais nous croyons que, pour faire le bien, ils ont, avant tout, besoin de l'appui général, bien exprimé, bien compris, et surtout bien raisonné. Si dans la crise inséparable d'une voie aussi nouvelle que celle où nous entrons, un homme reconnu pour sa vieille expérience, pour la confiance qu'on repose ordinairement en ses opinions, pour l'influence fort étendue qu'il exerce sur des partis différents, si, disons-nous, le représentant d'un comté aux idées libérales vient, par des doutes adroitement glissés, par des raisonnements captieux et trop exigeants, jeter du discrédit sur l'action populaire, sur les représentants de la majorité, comment peut-on espérer cette unanimité sans laquelle on n'opérera jamais aucun bien durable, sans laquelle il n'est pas possible d'embrasser une politique large libérale et sure.

Nous croyons que le grand hochet, le cheval de bataille du vétéran des hommes publics est de se poser entre toutes les idées comme le médiateur bannal, comme le foyer où doivent se fondre et disparaître tous les différends ; mais comme tel résultat est humainement impossible, au lieu d'opérer une fusion, la teinte médiante adoptée par Mr. Neilson ne tendra à produire qu'une confusion générale, à diviser entr'eux, sur les détails, des hommes emûs pour une même cause.

Les électeurs du comté de Québec ont donc parfaitement raison de demander à leur représentant, sinon une justification de sa conduite, au moins des éclaircissements qui les mettront à même de juger si l'homme investi de leur confiance est réellement l'interprète de leurs " vœux bien entendus." Représentant et mandataires ne peuvent qu'y gagner à bien comprendre leur position respective.

NOUS SERIONS BIEN CONTENTS SI TOUT LE MONDE ÉTAIT CONTENT.

(BIEN BEAU)

Nous croyons que la chose la plus difficile à faire dans ce bas monde, c'est de trouver un système d'impôt qui satisfasse les individus qui les doivent payer. Nous pensions avoir fait un chef-d'œuvre dans notre dernier numéro en proposant un plan de taxes qui ne retomberaient point sur le travailleur ; nous pensions qu'en prélevant le revenu dont le public a besoin sur ceux qui peuvent payer sans se gêner nous allions mettre fin à toutes les difficultés et que nos grands ne se montreraient pas assez petits pour faire seulement une observation. Mais il n'en est pas ainsi comme on va le voir par la série de reclamations que nous commençons à publier aujourd'hui et qui nous arrivent de toutes parts. Il paraît que le patriotisme le plus pur et qu'on pense le mieux entendu consiste à payer le moins possible pour le bien public et que l'on consent plus difficilement encore à retrancher de son superflu qu'à rogner du nécessaire. Si le conseil de ville veut taxer l'industrie, il parviendra avec de belles paroles à endormir les plus chauds mécontents ; à la fin on se fera une raison, et le pauvre travailleur deux heures de plus par jour peut suffire à cette augmentation de fond.... qu'on a fait sur sa patience et quand le percepteur municipal passera chez lui il tirera sa bourse de cuir en jurant entre les dents et paiera sou à sou le montant exigé ; par exemple il vouera une haine inpitoyable au collecteur qui pour lui sera l'auteur de tous ses maux. Mais il n'en sera pas de même s'il conseil veut taxer les riches et les gens haut placés. Ce seront des assemblées à foison, des discours à n'en plus finir voire même des procès qui tourneront peut-être encore à la confusion de la corporation, parceque notre législature municipale, confiante dans la justice de sa cause, n'aura peut-être pas employé autant d'avocats que ceux qui auront combattu pour leur bourse. De tout cela il faut conclure que le plus grand malheur qui puisse arriver à un pauvre homme c'est d'être pauvre. Sa seule consolation dans ce monde consiste à voir la preuve d'une providence et d'une autre vie meilleure dans les conseils municipaux, dans les taxes, dans la dureté des mauvais riches, dans la splendeur que déploient certains banqueroutiers ; dans les lois qu'il n'a pas faites, enfin dans tout ce qui lutte victorieusement contre ses jours de sueur, d'inquiétude et de désespoir. Mais trêve de reflexions ; procurons vite à nos lecteurs la lecture des idées différentes et plus ou moins intéressantes qu'ont suggérées aux intéressés les taxes que nous avons menacé de leur faire payer dès que le conseil de ville aura autant de bon sens, de justice, de véritable patriotisme que d'envie d'embellir notre ville qui en a grand besoin, il faut l'avouer :—

RECLAMATION D'UNE SERVANTE.

Mesitur laid diteurre.

Comman, mâtelevé, j'ai t'entendu dire qu'on disait que vous aviez dit dans votre experimente petite gazette qu'il faut nesolument que nos auficiés milicipaux mettent une tasque sur nous autre povres malheureuses serre ventes! Oue ça ne vous ravienne jamais, entendez-vous ! sinon la prumiare fois que vous passerait dans notre quarquier je me reunirai moi et toutes mes amies du voisinage pour vous paver le dos en bois avec nos munchabalet, pisque c'est la dernière invention de la colle pot ration. Faut que vous n'ayez pas grand pitié dans le cœur ou pas la miette de bon sens dans la taite pour leurs y en fourrer de semblables idées. Je veut demande, comman ferons-nous pour payaire dix chelins de tasque sur sept chelins et demi de gages que j'avons mille et mille prine à gagner. On a bien assez a faire à s'habiller avec ça et si vous aviez autant de misère que nous autres vous ne seriez pas si prêt à nous exposer des tasques si fortes. Jugez si j'avons de la misère ; ma métresse me donne sept chelins et demi par mois pour mes gages et encore je peux pas venir about de me les faire payer aveque ça il faut que je m'habille ; quand on s'est ageté un chapot de paille, deux pères de souliés, un chal, des coiffes, des fichus, deux robes d'indienne et deux ou trois robes de marino, une propre de soie pour sortir car enfin c'est il parcequ'on est servente qu'on doit aller en guenilles, je vous le demande croyez-vous qu'il nous reste bien de quoi payer des impote. Y a une de mes camarades de la mainne profession que moi qui m'a dit que c'etait pas sur nous otre que vous vouliez maitre la tasque mais sur nos maitre et métresse. C'est plus résonnable mais encore sa n'a pas de bon sang pisque y a bien des bourgeois qu'ont besoin de prine à payer nos gages sans encore leurs obligeair à des tascations. Eh pourquoi faire ? Pour payer des choses qu'ont ni rime ni chanson, pour faire mille et mille iventions dont